

# Dettes et Développement

Plate-forme d'information et d'action sur la dette des pays du Sud

## Les Nouvelles de la Dette

Lettre d'information – janvier 2002

N°6

Les organisations  
membres de la plate-forme

Agir ici

**AITEC** (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)

**ATTAC France**

**CADTM France** (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde)

**CCFD** (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

**CFDT** (Confédération Française et Démocratique du Travail)

**CFTC** (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

**CGT** (Confédération Générale du Travail)

**CRID** (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

**CSM** (Confrérie française des supérieures majeures)

**DCC** (Délégation catholique pour la coopération)

**Emmaüs France**

**Justice et Paix**

**Peuples solidaires**

**Réseau Foi et Justice**  
Afrique-Europe

**Secours Catholique - Caritas France**

**SEL** (Service d'entraide et de liaison)

**Service Protestant de Mission - DEFAP**

Secrétariat général de l'enseignement catholique

**UCJG-YMCA**

**Soutiens :**

**France liberté** (fondation Danielle Mitterrand)

**ATD Quart monde**

**RENAPAS** (Rencontre nationale avec les peuples)

## *Pourquoi faut-il continuer à militer pour l'annulation de la dette ?*

---

***L'échec du programme d'allégement actuel devient criant : de nouvelles mesures sont à mettre en oeuvre pour une solution large, juste et durable au problème de la dette des pays du Sud.***

---

Nous avons mené ensemble de 1998 à 2001 la campagne « Pour l'an 2000, annulons la dette ». Cette campagne a eu un succès retentissant, avec plus de 550 000 signatures en France, contribuant ainsi à la plus grande pétition mondiale jamais réalisée (24 millions de signatures).

Ces signatures, alliées à des actions de mobilisation importantes, nous ont permis de faire connaître nos positions et d'obtenir des mesures d'allégement de dette impensables il y a encore quelques années.

Dans la continuité de cette campagne, nous avons mis en place la plate-forme « Dette & Développement » qui regroupe en France une vingtaine d'associations et syndicats sur la question de la dette.

Grâce à cette plate-forme, nous souhaitons, **en 2002, maintenir la pression sur la France, notamment en tant qu'actionnaire important des institutions financières internationales.**

Récemment, le cas de l'Argentine est venu rappeler que la dette est un problème pour la majorité des pays en développement et que la réponse doit être à la hauteur des enjeux.

Ces enjeux représentent des vies humaines, les vies de tous ceux qui sont dans la misère et dont l'avenir est obstrué par la dette, trop souvent injuste, qui pèse sur leur pays.

**Afin de maintenir la pression citoyenne nous organiserons, notamment du 17 au 23 juin 2002 une « semaine d'action contre la dette », avec des opérations partout en France.**

## ***L'arbre qui cache la forêt ...***

Les allègements de dette prévus dans le cadre de l'initiative PPTE devraient porter, à terme, sur 73 Mds \$ de stock de dette.

Cela peut paraître important à première vue mais ne représente que 2,8% du stock de la dette de l'ensemble des pays en développement (2527 Mds \$) et chaque année ces pays remboursent plus de 240 Mds \$.

## ***Les Français en faveur de l'aide***

D'après un sondage effectué par BVA pour le CCFD et La Croix,

**59% des français estiment que les efforts des pays riches pour alléger la dette des PED sont insuffisants.**

58% des français souhaitent également que la France respecte ses engagements en terme d'aide publique au développement.

## ***Pourquoi les allègements de dette ne sont pas suffisants ?***

Dans un rapport qu'elle publiera prochainement, la plate-forme « Dette & Développement » démontre que **l'initiative d'allègement de la dette ne permet pas réellement de sortir les pays concernés du surendettement**. En effet, la logique de l'initiative est celle de la « soutenabilité financière » qui ne concerne que les dettes « impayables ».

Une telle logique relève avant tout de l'intérêt des créanciers, qui cherchent à limiter au maximum leur effort et à se débarrasser de mauvaises créances. **Le service de la dette (ce qui est payé chaque année) des 24 premiers pays qui ont commencé à bénéficier de l'Initiative ne diminue que très faiblement (-27% en moyenne).**

D'après les projections de la Banque mondiale, **les remboursements effectués par ces pays devraient d'ailleurs repartir rapidement à la hausse**, et n'être plus, en 2007-2009, que de 14% inférieur à leur niveau d'avant initiative PPTE. Cela signifie que, non seulement les ressources libérées par les allègements de dette seront marginales, mais qu'aucun espoir de sortie durable du surendettement n'est possible.

---

### **Le rôle ambigu de la France au sein des IFI**

---

Malgré cette situation alarmante le gouvernement préfère, tout comme les IFI, mettre en avant les prévisions de croissance de ces pays. En effet, comme les remboursements de dette des bénéficiaires ne baisseront pas de manière significative, les IFI compensent leurs calculs par une **surévaluation des performances économiques futures** de ces pays (croissance du PIB, des recettes d'exportation...).

Le caractère arbitraire des critères de « soutenabilité » ainsi que le manque d'objectivité de ces projections pose plus particulièrement la **question du rôle des IFI au sein de ce processus, à la fois évaluateurs, juges et parties.**

Le traitement de la dette multilatérale est au cœur de l'échec de ce plan d'allègement. En effet, contrairement à la dette bilatérale (par exemple de la France vis-à-vis de ces pays), la dette multilatérale ne fait pas l'objet d'allègements suffisants. Ainsi, au terme du processus, **les institutions financières internationales détiendront les trois-quarts de la dette** restante des pays sélectionnés.

La plate-forme « Dette & Développement » appelle donc les pays du G7, et en particulier la France, **à mettre fin à leur contradiction**. En tant qu'actionnaires majoritaires des IFI, ils doivent se prononcer pour l'annulation de la dette multilatérale, à l'image de leurs engagements nationaux.

# Comment lier allégements de dette et développement ?

L'utilisation des fonds dégagés par les allégements de dette est une des préoccupations principales des organisations de la société civile mobilisées autour de la question de la dette. **Il convient à la fois de s'assurer que ces fonds aillent bien au développement et d'éviter d'en tirer prétexte pour imposer des conditions excessives.**

Nous préconisons la mise en place d'un **mécanisme transparent d'attribution de ces fonds, associant les organisations de la société civile locale.**

C'est par exemple la mise en place d'un tel mécanisme qui a fait que l'allégement de la dette de l'Ouganda a permis à ce pays de doubler son taux de scolarisation primaire et d'augmenter de 270% ses dépenses de santé publique.

---

## La Banque mondiale réoriente son discours vers la lutte contre la pauvreté

---

Sous la pression des critiques, le FMI et la Banque mondiale avaient annoncé en 1999 que les allégements seraient désormais soumis à l'élaboration de « Documents stratégiques de réduction de la pauvreté » (DRSP).

Ces documents sont sensés inciter les pays concernés à élaborer eux-mêmes une **stratégie de réduction de la pauvreté**, en lien avec les acteurs de leur société civile. Mais outre le fait que ce processus laisse toujours à ces institutions le soin d'approuver ou non ces stratégies, la participation la société civile reste très sommaire.

---

## La France met en place un mécanisme particulier

---

Plutôt que d'annuler ses créances, la France a choisi de procéder à un « refinancement par dons » des sommes dues. C'est-à-dire que **le pays continue de rembourser** ses échéances à la France qui s'engage en échange à reverser un don équivalent dont l'utilisation est soumise à conditions.

Les organisations de la plate-forme s'y sont opposé en considérant que ce mécanisme conduira à la **mise sous tutelle d'une partie des budgets des Etats** concernés. S'il est vrai que la France a prévu une participation de la **société civile** dans ce mécanisme, sa mise en place s'avère pour l'instant décevante même si les associations et les syndicats se sont dits prêts à jouer le jeu. A suivre...

## Il faut augmenter l'APD pour financer l'annulation de la dette

Un des enjeux majeurs de la mise en oeuvre des allégements de dette est que ceux-ci soient réellement financés par **des ressources additionnelles.**

En effet, les allégements de dette étant **comptabilisés dans l'aide** publique au développement, si aucune ressource supplémentaire n'est fournie, cela signifie la diminution de l'aide, sachant que celle-ci est déjà **en constante diminution.**

**Des signes inquiétants** nous parviennent aujourd'hui en France, malgré les engagements pris à différentes reprises, notamment par le Ministre délégué à la Coopération. Pour le **Mozambique** par exemple, les ressources nécessaires à l'allégement des créances françaises sur ce pays ont été prises sur le budget existant de la coopération.

---

## Un manque de transparence

La France ne joue entièrement le jeu de la transparence. Ainsi, l'ensemble de ses créances sur les pays en développement n'est toujours pas rendu public.

Récemment, **la plate-forme a interpellé le gouvernement sur le cas du Mali**, dont toutes les créances n'apparaissent pas et donc ne sont pas annulées.

---

## ***Vers une procédure d'insolvabilité internationale ?***

L'impasse actuelle dans laquelle se trouve l'**Argentine** met une nouvelle fois sur le devant de la scène le problème de l'absence d'une procédure d'insolvabilité internationale (telle qu'elle existe pour les entreprises et les ménages). Cet état de fait favorise le **comportement irresponsable des créanciers**, notamment privés qui, quelle que soit la situation de la population sont non seulement assurés de récupérer leur mise mais aussi d'engranger des gains substantiels (certains taux d'intérêts atteignent jusqu'à 50%). Seuls le pays débiteur, avec sa population, assume **les conséquences de cette situation**.

**Le FMI** s'est récemment prononcé en faveur d'une telle procédure d'insolvabilité internationale. Cependant, si cette proposition va dans le bon sens, elle est loin d'être satisfaisante, car le FMI s'érige en instance régulatrice supervisant ce mécanisme. Or, cette institution, elle-même créancière, ne peut une fois de plus s'ériger en **juge et partie**. Il serait déplorable de répéter les mêmes erreurs de fonctionnement que celles constatées avec la mise en place du plan d'allégement actuel.

C'est pourquoi, **nous demandons la mise en place d'une instance indépendante arbitrant les intérêts des débiteurs et créanciers**. Une telle instance devrait être confiée aux Nations Unies et prendre en compte le respect des besoins et des droits fondamentaux des populations et la reconnaissance de l'illégitimité de certaines créances.

### ***Mobilisation du 17 au 23 juin 2002***

Les 19 juin 2000 et 2001 (date anniversaire du G7 de Cologne), nous avons interpellé partout en France **les Préfets**, dans leur rôle de représentants du gouvernement, pour leur demander de transmettre la préoccupation des citoyens français vis-à-vis de cette question.

Nous entendons renouveler cette opération en 2002 au sein de nos réseaux pour **expliquer le problème de la dette au grand public et pour maintenir la pression** sur les dirigeants politiques au lendemain même des élections.

Afin de rendre cette mobilisation encore plus présente cette année, nous organiserons à Paris (avec la participation de toute l'Île de France) **une grande manifestation pour l'annulation de la dette, le 19 juin 2002 sur le ministère des finances et le Club de Paris** qu'il abrite.

Retrouvez toute l'actualité de la plate-forme sur :

**[www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)**

**Document diffusé par :**

---

**Secrétariat et coordination :**

**CCFD - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement**

4 rue Jean Lantier, 75001 PARIS - Tél: 01 44 82 81 53 - Fax : 01.44.82.81.45

E-mail : [dette@ccfd.asso.fr](mailto:dette@ccfd.asso.fr) Site internet : [www.dette2000.org](http://www.dette2000.org)